



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-Verbal n° 1

Réunion électronique du 17/08/26

Présidente : Madame Alexa MAY

Présent-es : Monsieur Karim TOURECHE, Monsieur Jean-Michel PEREIRA DA SILVA, Madame Sandrine CANCEL, Monsieur Jean-Philippe JIMENEZ, Monsieur Benjamin COMMENGE

Excusé-e-s : Madame Charlène LAUR

Ordre du jour

- **Choix des clubs de District ayant droit à un ou deux mutés supplémentaires pour la saison 2026/2027**

NOM DU CLUB	N° D’AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Équipe dans laquelle le(s) muté(s) va/vont jouer
US MONTAUT	520192	1	Séniors 1 M, D2
VERNAJOUL AC	590191	1	U17
FC FOIX	522121	2	Séniors 1 M, D1
US MAS D’AZIL	517816	1	Séniors 2 M, D4
FC COUSSA HERS	581747	1	U17 territoire
FC SAVERDUN	506105	1	Séniors 1 M, D1
ENT. LA VARILHOISE	541857	1	Séniors 1 M, D2
ES ST JEAN DU FALGA	514808	1	Séniors 2 M, D2

Pour les clubs évoluant en ligue, se référer au PV de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage.

Le secrétaire de Séance

M. Benjamin COMMENGE

La Présidente de la CDSA

MME Alexa MAY